

NORD-CARAÏBE



MORNE-ROUGE

Le Domaine d'Émeraude, un jardin d'exception à promouvoir

Le Domaine d'Émeraude a reçu cette semaine, la visite de Natalia Smalto, présidente et fondatrice de l'AAJRE (Association des Amis des jardins remarquables Européens). L'un des objectifs de ce réseau est de promouvoir les jardins d'exception de l'Hexagone et des Outre-mer.

Le Domaine d'Émeraude est installé depuis 2011, sur les terres d'une ancienne exploitation agricole, site reconverti en conservatoire pédagogique avec des sentiers de promenade et un espace d'interprétation de la nature.

Conçu et géré par le Parc naturel de Martinique, le Domaine a reçu, en 2016, le label jardin remarquable. Depuis juin 2024, il est membre de l'association des amis des jardins remarquables européens. Natalia Smalto, fondatrice et présidente de l'AAJRE, est venue cette semaine remettre la plaque de l'association aux élus et agents du Parc naturel de Martinique. Avec l'inscription de la Montagne Pelée et des pitons du Nord au patrimoine mondial de l'humanité, cette distinction participe à l'attrait touristique de la localité. Elle permet également d'apporter une plus grande visibilité au Domaine d'Émeraude au niveau national et européen. Grâce au réseau de professionnels et d'amateurs de jardins dont il fait désormais partie, le Domaine bénéficie de l'expérience et de l'expertise des autres jardins labellisés.

La plaque signalétique témoigne de l'engagement de l'association et de sa passion commune avec ses membres autour de l'art du jardin. C'est un signe de reconnaissance à destination d'un public toujours plus connaisseur et sélectif dans le choix des visites.

G.M.



Le Jardin d'Émeraude, classé Jardin remarquable, fait également partie de l'association AAJRE.



De gauche à droite : Johan-Hilal Hamel directeur des affaires culturelles, Natalia Smalto, fondatrice et présidente de l'association des amis des jardins remarquables européens et Robert Dulymbos, vice-président du Parc Naturel de Martinique.



Le directeur du Parc Naturel de Martinique, Ronald Brithmer a présenté le travail accompli pour l'obtention de l'inscription de la Montagne Pelée à l'Unesco.



La plaque sera dorénavant visible par tous les visiteurs.

ILS ONT DIT

« Une implication de tous les jours »

Natalia Smalto, fondatrice et présidente de l'association amis des jardins remarquables européens



« Cette visite est une façon de mettre un zoom sur ce jardin qui est déjà » jardin remarquable ». Le jardin d'Émeraude a beaucoup de spécificités autant par sa nature que dans sa façon de fonctionner. Ici le jardin est ouvert toute l'année, par rapport à ceux de l'Hexagone, c'est une implication de tous les jours qu'il faut saluer. »

« Le travail des agents récompensé »

Robert Dulymbos, vice-président représentant le président du PNRM



« C'est une très bonne chose pour le Parc naturel et pour la Martinique toute entière, de savoir que nous faisons partie des 400 jardins remarquables d'Europe. Cela devrait promouvoir le Parc mais aussi les outils qu'il y a autour. C'est le fruit du travail des agents qui est récompensé. »



Le Conseil Départemental de l'Ordre des Chirugiens-dentistes de Martinique vous informe

du transfert du cabinet dentaire du

Dr SERRES Arnaud

À PARTIR DU 10/03/2025

au Village médical, juste au-dessus du Carrefour Market de Case-Pilote 97222

LE CABINET EST JOIGNABLE DÈS MAINTENANT AU :

05.96.75.30.15

POUR LA PRISE DE RDV

LES CONSULTATIONS SE TIENDRONT du lundi au samedi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00